

## Compte rendu de séance

### Séance du 13 Septembre 2024

L'an 2024 et le 13 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ALORY Christophe Maire

**Présents** : M. ALORY Christophe, Maire, Mmes : LEBLOND Nadia, MOHIER Lydie, RAMDANE Laetitia, MM : DE BOCK Thierry, FRIBOULET Cyril, MORICE Hervé, PRIOUX Claude

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 06/09/2024

**Date d'affichage** : 06/09/2024

#### Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Eure

le : 17/09/2024

et publication ou notification

du : 01/10/2024

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEBLOND Nadia

#### Objet(s) des délibérations

### SOMMAIRE

Achat de matériel - 2024\_19

Appel d'offre pour le recrutement d'un architecte pour la phase 2 des travaux de l'église - 2024\_20

Achat de matériel

réf : 2024\_19

Suite au cambriolage du 3 septembre 2024, nous sommes contraints de racheter l'ensemble du matériel servant à l'entretien des espaces verts de Moisville.

Monsieur le Maire expose au conseil les pertes matériels subis durant le cambriolage et l'autorisation de racheter le matériel cité ci-dessous afin de pouvoir entretenir les espaces verts de la commune.

- Taille haies =	354.94€
- Débroussailleuse =	1 062.27€
- Tronçonneuse =	375.96€
- Broyeur =	1 203.49€
- Combiné réciproicateur =	805.52€
- Tondeuse autoportée =	4 805.42€

Après avoir débattu, le conseil municipal autorise le Maire à engager ces dépenses et à demander un fond de concours à EPN pour un montant de 4 303.80€.

Le conseil autorise à signer l'ensemble des documents affairant à l'achat de ces matériels et à la demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Appel d'offre pour le recrutement d'un architecte pour la phase 2 des travaux de l'église

réf : 2024\_20

Le maire propose de passer un appel d'offre afin de recruter un architecte du patrimoine pour lancer la seconde tranche des travaux de l'église.

Après avoir débattu, le conseil autorise le Maire à lancer l'appel d'offre et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents affairant à ce projet.

Un groupe de travail se réunira les samedis matin afin d'écrire le cahier des charges et définir des critères de sélections.

Le Maire souhaite lancer l'appel d'offre d'ici fin novembre 2024.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

#### Questions diverses :

#### Complément de compte-rendu :

Séance levée à : 21:30

En mairie, le 26/09/2024

Le Maire

Christophe ALORY

